

Réf : DCM/2015/n°2/4.1/25.02/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	29

Date de la convocation : 12/02/2015
Date de l'affichage : 17/02/2015

SEANCE DU 25 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze,
Le VINGT CINQ FEVRIER à 17 H 30
Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Patrice DEVILLE, Claude LAURIE, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Noémie CLAUDEL à Philippe CATHALA
Arnaud FOUREL à Patricia VAN DER LINDE
Alain BAILLIEU à Claude LAURIE
Amandine JACINTO à Cédric BONATO
Secrétaire de séance : Hélène THELENE

OBJET :

INFORMATION : MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Rapporteur : Jeannine Soleyrol

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à la loi n° 84 – 53 du 26 janvier 1984 (articles 61 à 63), au décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 modifié par le décret 2011-541 du 17 mai 2011 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux, Madame Elise Marie REY, Directrice des Finances de la Commune, nous a fait part de son souhait d'être mise à disposition de l'ENSCM (École nationale supérieure de chimie de Montpellier).

La C.A.P. a été saisie de cette demande le 3 Février 2015, et en accord avec les parties, cette mise à disposition (annexée) sera effective du 1^{er} Mars 2015 au 31 Août 2015.

Le conseil municipal :

- Prend acte de l'information

Le Maire,

Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 26/02/2015
- date d'affichage : 26/02/2015

Hôtel de Ville - Place St Louis
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90.
Fax : 04.66.53.86.09

Accusé de réception en préfecture
030-213000037-20150225-DCM2015-2-DE
Date de télétransmission : 26/02/2015
Date de réception en préfecture : 26/02/2015